

Collège et Ecole de culture générale  
Madame de Staël

# Soirée des parents et des élèves de l'ECG 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années

Jeudi 16 novembre 2023

*Isabelle Godot, directrice*

*Fanneau Lecygne, doyen C201-203 + C3*

*Aurélia Mercier, maîtresse-adjointe C204-205*

*Maude Nicastro, maîtresse-adjointe C206-208sae*



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse  
Enseignement secondaire II  
Collège et Ecole de culture générale Madame de Staël

# Programme de la soirée

---

**18h30 - 19h00** Séance d'accueil par la direction à l'aula

**19h00 - 19h30** Réunion avec le responsable de groupe de votre enfant en salle de classe (voir tableau des salles)

**19h30 - 21h30** Brefs entretiens individuels (**5 minutes maximum**) avec les enseignant-e-s.

Réseau et équipe de direction à disposition dans le hall au rez-de-chaussée.



# Le Réseau du CECG Madame de Staël

- Madame Joëlle Maillard Rollot, conseillère sociale
- Monsieur Pierre-Alain Corajod, conseiller social
- Monsieur Yves Favero, psychologue-conseiller en orientation (OFPC)
- Monsieur Sébastien Feliciangeli, conseiller en formation (OFPC)
- Madame Sophie Patry, infirmière (OEJ)
- Madame Lysiane Rambosson, éducatrice (OMP)
- Madame Nathalie Waelti-Baume, psychologue (OMP)

**Le Réseau sera présent dès 19h30  
dans le hall au rez-de-chaussée du bâtiment principal.**

# Collège et Ecole de culture générale Madame de Staël

---

- 1'452 élèves (588 ECG, 864 Collège)
- l'ECG en OSP art-design (2<sup>e</sup>), santé et travail social :  
**167** élèves de 2<sup>e</sup> année et **152** élèves de 3<sup>e</sup> année
- 210 enseignant-e-s et 30 membres du personnel administratif et technique
- CEDOC
- Cafétéria



# Structure de l'ECG

1<sup>re</sup> année

**Disciplines communes 100 %**

Choix entre 5 OSP pour la 2<sup>e</sup> année :  
Arts / Santé / Travail social / Communication-Information /  
Pédagogie

2<sup>e</sup> année

**Disciplines communes 76 %**

Dont 5%  
OC OSP  
TS

OSP  
24 %

3<sup>e</sup> année

**Disciplines communes 60 %**

OSP  
40 %

Maturité spécialisée  
(+ Travail de maturité spécialisée)

Stage(s)  
intra-  
certificat

Travail  
Personnel  
de  
Certificat  
(TPC)



# Contenus de la formation

---

- Des contenus approfondis dans les disciplines communes
- Des contenus spécifiques à l'OSP
- Travail Personnel de Certificat (TPC)
- 10 jours de stage

A valider au bureau des stages les lundis en H5, secrétariat du pavillon (PR03a),  
ou en déposant les documents complétés dans la boîte aux lettres devant.

# Le Travail Personnel de Certificat (TPC)

Selon le règlement C1 10.70 de l'ECG du 8 février 2023 (Art. 12) : *"Le travail personnel permet à l'élève de démontrer sa capacité à mener et à présenter de façon autonome une recherche approfondie dans les domaines d'études de la formation générale ou dans le domaine professionnel envisagé."*

- Le TPC est essentiel et obligatoire
- L'évaluation finale inclut la mise en œuvre du travail en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années, le dossier écrit et la soutenance orale. Le TPC fait l'objet d'une note comptant pour l'obtention du certificat.
- Il se déroule sur deux années scolaires. À chaque étape de son travail, l'élève est suivi par un enseignant : le maître accompagnant (MA)
- **Les détails du TPC se trouvent dans le Vade-Mecum et sur le site de l'école.**

# Suivi des élèves :

## Les enjeux des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années





# Les repères de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année

ECG 2 <sup>e</sup> année	ECG 3 <sup>e</sup> année
<i>1<sup>er</sup> semestre</i>	
Démarrage du TPC	Avancement du TPC
Novembre : Bulletin NIP : 1 <sup>e</sup> bilan !	
Janvier : Bulletin semestriel	Janvier : Bulletin semestriel + reddition du TPC
<i>2<sup>e</sup> semestre</i>	
Epreuves de fin d'année : FR, MA, 2 langues et disciplines de l'OSP <b>comptent pour 1/3 de l'année</b>	Examens de certificat : FR, MA, 2 langues et disciplines de l'OSP <b>comptent pour 50% de l'année</b>
	Evaluation du TPC qui compte comme toute autre note pour l'obtention du certificat
Juin : Bulletin annuel	Juin : Bulletin annuel et certificat



# Notes groupées en 2<sup>e</sup>

---

- OSP Art & design et OSP Santé:
  - Sciences humaines:
    - Société et économie (1/2)
    - Histoire (1/4)
    - Géographie (1/4)
- OSP Travail social:
  - Pas de notes groupées

# Conditions de promotion de 2<sup>e</sup> en 3<sup>e</sup>

---

- Est promu l'élève qui obtient la note annuelle de 4,0 au moins pour chacune des disciplines
- Est promu par tolérance l'élève dont les résultats satisfont aux trois conditions cumulatives suivantes :
  - une moyenne générale égale ou supérieure à 4,0 pour l'ensemble des disciplines
  - au maximum 3 notes inférieures à 4,0
  - la somme des écarts à 4,0 des notes insuffisantes ne doit pas dépasser 1,5.



# Notes anticipées de 2<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup>

---

- OSP Art & design:
  - Sciences expérimentales
- OSP Santé:
  - Art
- OSP Travail social:
  - Art
  - Sciences expérimentales

# Conditions d'obtention du certificat (fin 3<sup>e</sup>)

- La réussite du certificat de l'école de culture générale est subordonnée aux quatre conditions cumulatives suivantes :
  - une moyenne générale égale ou supérieure à 4,0 pour l'ensemble des disciplines
  - au maximum 3 notes insuffisantes
  - la somme des écarts à 4,0 des notes insuffisantes ne doit pas dépasser 2,0
  - la validation formelle des 10 jours de stages pratiques intra-certificat.

# Absentéisme

**"La participation aux cours est obligatoire. Les directions et les maîtres, par délégation, assurent le contrôle de la fréquentation scolaire. "**

*REST, art. 42, alinéa 1*

- Forte corrélation entre absentéisme et échec scolaire.
- **Seuls les élèves qui ont suivi régulièrement les cours de l'année sont admis aux épreuves de fin d'année et examens du certificat d'école de culture générale.** (cf. RECG C1 10.70 du 8 février 2023).
- Responsabilisation de l'élève et travail sur l'autonomie :  
Les absences doivent être excusées par le **formulaire ad hoc** au plus tard **cinq jours après son retour à l'école.**
  - > Un **CM** est demandé après 3 jours d'absence ou pour toute évaluation manquée.
- Suivi par le responsable de groupe (RG), le doyen et la directrice.

# Traitement des absences

---

- Un élève absent à une séance de travaux à refaire obtient 1.0 sauf si remise d'un certificat médical à son retour en classe.  
→ **Deux travaux maximum par année refaits sans justificatif officiel** (cf. REST C1 10.31, art.42, al.6)
- **Travaux à refaire** : voir procédure sessions du mercredi après-midi
- Les absences prévisibles doivent faire l'objet d'une **demande de congé** et sont soumises à autorisation auprès de la direction au minimum 15 jours à l'avance.  
→ Pas de congé anticipant ou prolongeant les vacances.

# Redoublement, dérogation, transferts

- Le redoublement et le passage par dérogation ne sont pas automatiques (REST C 1 10.31, art. 31, al.1)
- **Un** seul redoublement par filière (REST C 1 10.31, art.31, al.3)
- **Une** seule dérogation par filière et **pas** à l'issue d'une année répétée (REST C 1 10.31, art. 30, al.2 et 3)
- L'élève transféré dans la même année d'études est considéré comme redoublant dans sa nouvelle filière de formation (REST C 1 10.31 art.33). (Sauf année certificative)



# Dispositifs de soutien scolaire

- **Le responsable de groupe**
- **Appuis pédagogiques et méthodologiques :**
  - en salle 204 le **lundi** à 17h00 par Mme J. Keresztes-Nagy
  - ou
  - en salle 230 le **mercredi** à 11h50 par Mme C. Germond.
- **Appuis par les pairs**
- **Dépannages en mathématiques :**
  - en salle 232, le lundi de 12h00 à 13h10 par M. A. Starkov,
  - ou
  - en salle 232, le jeudi de 12h05 à 13h15 par M. J.-P. Bonvin.
- **Réseau médico-psycho-social et d'orientation de l'école**
- **Doyen du degré**



# Communication et divers

- Transmission des informations aux élèves par courriel eduge.ch
  - Les élèves doivent consulter tous les jours leur messagerie [@eduge.ch](mailto:@eduge.ch)
  - Toutes les communications de la direction sont également disponibles sur le site internet de l'école :  
<https://edu.ge.ch/secondaire2/secondaire2/stael/accueil>
  - Heure de maîtrise de classe : à l'horaire, mais les élèves peuvent être libérés pour permettre les entretiens individuels avec leur RG.
- Participation forfaitaire de CHF 60.- par élève → Une facture adressée à domicile (Le service social de l'école est à disposition des élèves et de leurs parents en cas de difficultés financières).

# Quelques mots sur l'orientation...

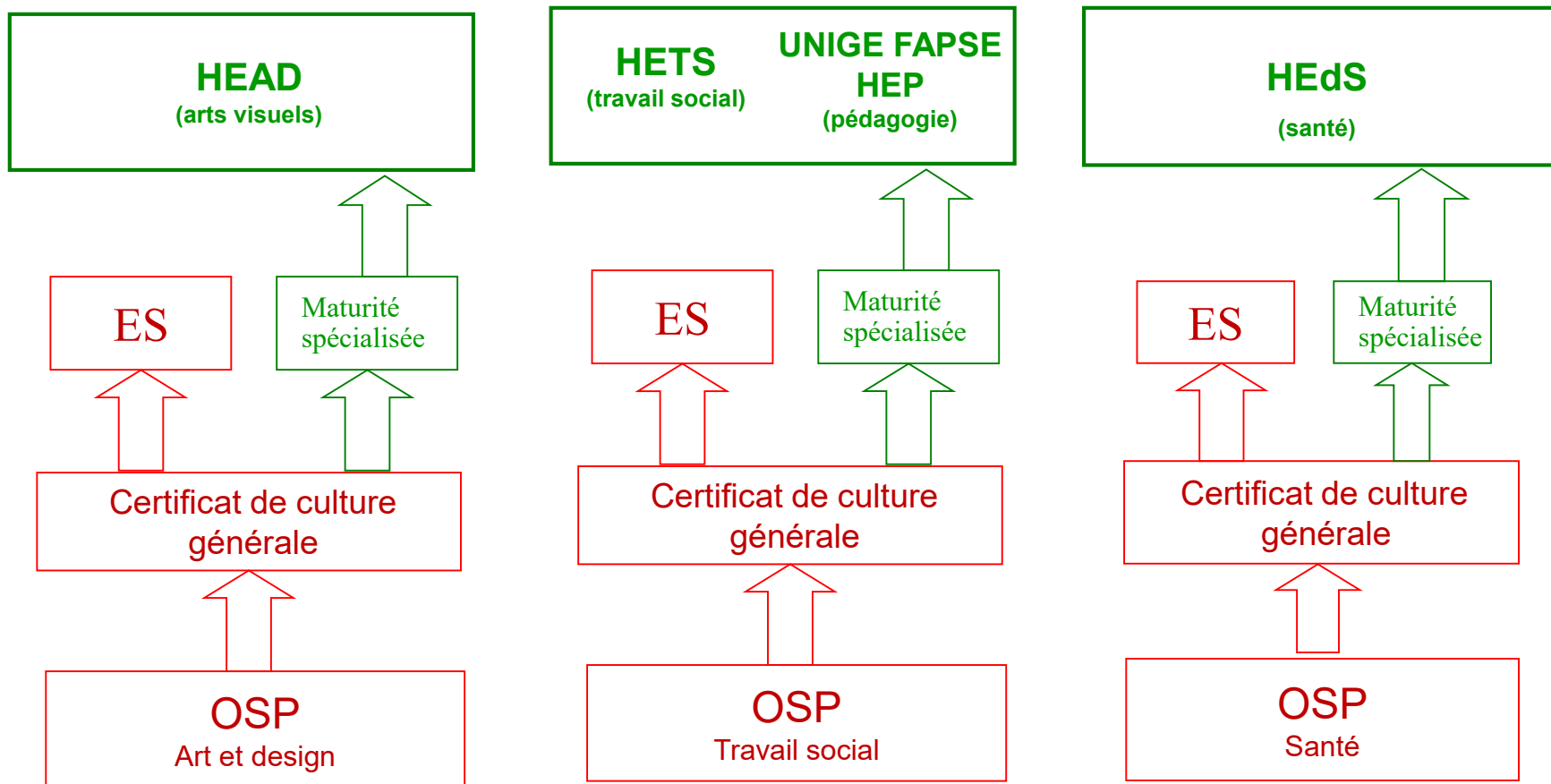


REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse  
Enseignement secondaire II  
CECG Madame de Staël

# Formations tertiaires subséquentes



**Le certificat de culture générale et celui de maturité spécialisée sont reconnus sur le plan national**

# Ecoles supérieures (ES) et autres écoles professionnelles

- Designer en communication visuelle (ESBDi-CFPA)
- Photographe CFC (CEPV-ESAA)
- Educateur de l'enfance (ESEDE)

- Educateur de l'enfance (ESEDE)

- Ambulancier (ES)
- Hygiéniste dentaire (ES)
- Technicien en analyses biomédicales (ES)
- Technicien en salle d'opération (ES Lausanne)
- Orthoptiste (ES Lausanne)
- Pédicure-podologue (ES)
- Educateur de l'enfance (ESEDE)

Certificat  
ECG

OSP

Art et design

Certificat  
ECG

OSP

Travail social

Certificat  
ECG

OSP

Santé

# Hautes Ecoles Spécialisées (HES)

## HEAD :

- Cinéma
- Design:
  - Arts visuels
  - Design mode
  - Design produits/  
bijoux et  
accessoires

MS art et design

Certificat

OSP Art et design

## HETS :

- Travailleur social
- Educateur social
- Animateur socio-culturel

MS travail social

Certificat

OSP Travail social

## UNIGE FAPSE ou

## HEP FR, VD, VS :

- Enseignant des classes enfantines & primaires

MS pédagogie  
(C3)

MS santé

Certificat

OSP Santé

## HEdS :

- Infirmier
- Sage-femme
- Technicien en radiologie médicale
- Diététicien & nutritionniste
- Physiothérapeute
- Ergothérapeute
- Ostéopathe

# Choix de la MS : quelques recommandations

La maturité spécialisée :

un palier supplémentaire dans le cursus de formation vers les HES

- **Moyenne** des disciplines de l'OSP : exigence de la note minimale de 4.0
- Des bases solides dans les autres disciplines : français et TPC
- Avoir réussi le concours d'admission en année passerelle Art & Design du CFPA (Centre de Formation Professionnelle Arts)
- Admission conditionnée par validation d'un stage (MSSA + MSTS) et d'un séjour en germanophonie (MSPE), sous réserve de modification
- Exigences supplémentaires pour la MS pédagogie: note minimale de 4.0 en français, mathématiques, anglais, allemand et travail personnel de certificat
- **Séance d'information obligatoire pour les élèves de 3<sup>e</sup>:**
  - *vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 11h50 pour la MS travail social (MSTS) – salle 031*
  - *lundi 11 décembre à 11h50 pour la MS santé (MSSA) – aula*
  - *jeudi 14 décembre à 18h30 pour la MS pédagogie (MSPE) – aula*

# Pour les élèves qui ne termineront pas l'ECG ou qui ne souhaitent pas poursuivre leur formation dans un établissement de formation ES ou HES...

---

Autre profession dans le domaine du **social** accessible par un CFC :

- Assistant-e socio-éducatif (ASE)

Autres professions dans le domaine de la **santé** accessibles par un CFC :

- Assistant-e dentaire (formation duale)
- Assistant-e de médecin (formation duale)
- Laborantin-e en chimie ou en biologie
- Technicien-ne dentiste (formation duale en 4 ans)
- Assistant-e en soins et santé communautaire (formation plein temps ou duale au CFP Santé et social)



**Save the date:**  
**Soirée orientation C2 et C3**  
**le 1<sup>er</sup> février 2024**  
**ouverte aux parents et aux élèves**  
**(santé et travail social)**



# Projets / Sorties

---

- Sorties avec nuitées autorisées
- Semaine de l'égalité du 4 au 8 mars 2024
- Semaine décloisonnée, semaine hors cadre du 25 au 28 mars 2024
- Initiatives individuelles d'enseignants
- Activités proposées par l'association des élèves

# Instances participatives

---

- Depuis l'année dernière, mise en place d'une **assemblée de délégué.e.s** élu.e.s. par le groupe classe.
- Objectifs :
  - Donner la possibilité aux élèves de donner leur avis et de contribuer à la bonne marche de l'école;
  - Offrir l'opportunité à la Direction de consulter les élèves sur des sujets qui les concernent;
  - Instaurer un dialogue participatif avec la Direction;
  - A moyen terme, créer des liens entre les instances participatives dans les écoles et le conseil de la jeunesse.

# Bien vivre ensemble

---

- Mission du CECG Madame de Staël: créer un environnement de travail sain, propice aux apprentissages et au développement des jeunes
  - Association des élèves (AES)
  - Instances participatives
  - Conseils quadripartites
  - Journées à thème (Escalade)
  - Semaine de l'égalité
  - Vide-dressing
- Valeurs du CECG:
  - Enseignement humaniste et de qualité, autonomie, ouverture, convivialité, transparence, adaptation au changement, citoyenneté, respect, équité

L'APEdes c'est :

- Un lieu d'écoute des parents
- Un «support» logistique
- Un lien avec la direction et le corps enseignant
- L'attribution de prix de maturité
- Un lien avec les autres associations

[contact@apedes.ch](mailto:contact@apedes.ch)

# Prix de la bienveillance

L'APEdes a décerné à la fin de l'année scolaire 2022/2023 le prix de la bienveillance qui reconnaît un comportement altruiste et désintéressé d'un groupe d'élèves du CECG



*Ce prix sera renouvelé cette année*

**Prix de bienveillance**

Etre membre de l'APEdes cela veut dire :

- s'inscrire en payant une cotisation de CHF20.- (par famille)
- contribuer à la légitimité de l'action de l'APE
- avoir accès aux informations/événements de l'APE

Etre membre du Comité de l'APEdes cela veut dire :

- être membre...
- et consacrer un peu de son temps (3/4 séances par année)

**> L'association des parents d'élèves sera présente au rez-de-chaussée du bâtiment principal dès 19h30.**

# Suite de la soirée

---

- **19h00-19h30** : Réunion avec le responsable de groupe de votre enfant dans la salle indiquée sur le tableau
- **19h30-21h30** : Rencontres avec les enseignants, la direction, le réseau, l'APEDES aux lieux indiqués
- **Fin de la soirée à 21h30**
- **Attention: fermeture du parking à 21h45**



Renseignements complémentaires et actualisés  
sur notre site

<https://edu.ge.ch/secondaire2/secondaire2/stael/accueil>

*D'autres questions ?*

*La direction vous attend dans le hall*

*Des élèves ont prévu une vente de pâtisserie dans le hall...*

*Merci pour votre attention.*

***Nous vous souhaitons une bonne soirée !***

# 19h00-19h30 rencontre avec les RG

responsables de groupes 2e année ECG	groupes	salles
Belhadi Mounia	C201	123
Martin Olivier	C202	124
Romanato Mikaël	C203	125
Hafiz Thomas	C204	126
Pion Nicolas	C205	129
Kobel François	C206	130
Haller Olivier	C207	131
Bertolini Amélie	C208.sae	134

responsables de groupes 3e année ECG	groupes	salles
Lecygne Fanneau	C301-SA	228
Soler Ana	C302-SA	229
Bachraoui Elodie	C303-SA	230
Stenghel David	C304-SE	231
Peirola Erica	C305-SE	232
Hayoz Carole	C306m-SA	233
(Hoffmann Till) Terrier Géraldine	C307m-SE	234

(1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages du bâtiment principal)

